



Matériau _ Le béton de terre ou terre coulé

La terre coulée est la petite dernière des nombreuses techniques de mise en œuvre de la matière terre, au côté des ancestrales pisé et adobe. Également appelée béton de terre ou de site, elle est avant tout une [méthode de mise en œuvre simplifiée](#), reproductible et accessible à un plus large panel d'entreprises : celles habituées au coulage du béton. Loin du substitut au béton classique de ciment, elle peut facilement remplacer le béton sur des ouvrages moins sollicités. On pense notamment aux murs de refends intérieurs ou encore sous forme de chape de compression ou chape de chauffage. Un article intéressant sur le sujet sur [Espazium](#).

Bâtiment _ Maison des associations de Manom

Réalisé par l'agence Mil Lieux (FR), le bâtiment met en œuvre des matériaux sains et naturels comme la ouate de cellulose et la laine de bois pour l'isolation, ainsi que des revêtements de sols sans caoutchouc. Des murs en béton de terre sont disposés sur l'ensemble du rez-de-chaussée et permettent d'apporter une inertie importante, en contribuant à gérer automatiquement l'hygrométrie de l'air intérieur.

Le résultat : une pompe à chaleur de seulement 12 KW pour chauffer 820 mètres carrés et une température agréable en été grâce à un circuit naturel de refroidissement de l'air, ce qui a permis la labellisation Passivhaus, label allemand accordé aux logements neufs dont les besoins en chauffage sont inférieurs à 15 kWh/m²/an. Année de construction: 2015. Surface: 946 m². Coût de la construction: 1.800.000 €. Maîtrise d'ouvrage : Commune de Manom.



Labels _ Jouez la bonne carte !



« Comment y voir plus clair dans la jungle des labels employés dans la construction? Pour TRACÉS, deux spécialistes de Magenta Eko ont rassemblé les données utiles pour les présenter. Le résultat prend la forme de cartes qui permettent de comparer leurs spécificités et leurs avantages. » L'article complet disponible dans Tracé Fév.24. En libre service 1 mois à la cafétéria.

Evenement _ Le vote du parlement du 15.03.23

En acceptant clairement la loi sur le climat et l'innovation en juin 2023, le peuple suisse a donné un signal fort en faveur de la neutralité carbone d'ici 2050. La loi sur le CO2 adoptée le 15.03.23 par le parlement prévoit la réduction de moitié des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990. Quant à la révision de la loi sur la protection de l'environnement, également à l'ordre du jour du Parlement, elle vise à développer l'économie circulaire en Suisse et à peser sur le Conseil fédéral afin qu'il renforce les prescriptions relatives à la durabilité et à la réparabilité des produits, et promeuve la construction respectueuse des ressources. Affaire à suivre !

Lecture _ Tour des matériaux écologiques

Écorénover une maison en ruine avec 0% de béton, 0% plastique et presque 100% de matériaux naturels provenant d'un rayon de moins de 100km, voilà le défi que s'est lancé Anatomies d'Architecture, une coopérative créée par trois jeunes architectes et un anthropologue, en partenariat avec les propriétaires des lieux. Le Tour des matériaux d'une maison écologique raconte l'aventure d'un chantier unique en son genre en s'attachant aux nombreux acteurs qui ont permis sa réalisation grâce à leur engagement et leurs savoir-faire. Ce livre présente des techniques constructives avec des matériaux biosourcés, géosourcés et de réemploi pour décarboner nos constructions, et donne également des clefs pour s'approprier cette démarche afin de pouvoir la répliquer partout. Une expérience inédite pour démontrer qu'une petite habitation de 83 m² peut s'affirmer en contre-modèle écologique crédible face à la gigantesque machinerie hyperpolluante du bâtiment industriel mondialisé ! A disposition à la cafétéria pour un mois.

